

Conseil des ministres du 4 avril 2014

INTÉGRATION DU CEGES AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Laurette Onkelinx, et du secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Philippe Courard, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à intégrer le Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES) au sein des Archives générales du Royaume.

L'avant-projet vise à apporter quelques modifications aux notions administratives utilisées à l'article 419 de la loi-programme du 24 décembre 2002 afin d'assurer l'intégration du CEGES aux Archives de l'Etat. En outre, l'acronyme du CEGES est remplacé par CEGESOMA (Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines - Studie- en documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij).

L'avant-projet est soumis à la négociation syndicale au sein du Comité de secteur I. Il sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.